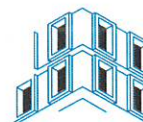




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

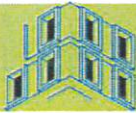
Étaient excusés : Laëtitia **MOREAU** (pouvoir donné à Bruno **LEFRANÇOIS**), Patrick **WATERS** (pouvoir donné à Françoise **LEBOULANGER**)

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2023-51	11/04/2023	Enveloppe financière projets du CMJ : 3000 €	Approuvée
2023-52	11/04/2023	Permis citoyen 2023 : 1 personne – montant maximal 200 €	Approuvée
2023-53	11/04/2023	Cours de skate 2023 : 5 cours	Approuvée
2023-54	11/04/2023	Agence postale communale – devis acceptés : - AF TELECOMS – vidéoprotection : 1950 € HT / maintenance annuelle 99.90 € HT - LE MAGNEN Nicolas – peinture et sols : 8 409 € HT - HERVIEU Vincent – électricité : 2 568 €	Approuvée
2023-55	11/04/2023	Feu d'artifice Saint Exupère : 2 800 € TTC	Approuvée
2023-56	11/04/2023	Borne de réparation et gonflage vélos : devis GREEN ON 3 608 € HT + demande participation SDEC 2 754 €	Approuvée
2023-57	11/04/2023	Récupérateurs eau de pluie : devis AGRI BESSIN actualisé 10 650 € HT	Approuvée
2023-58	11/04/2023	Subventions associations 2023	Approuvée
2023-59	11/04/2023	BP 71100 (Commune)	Approuvée
2023-60	11/04/2023	BP 711003 (Camping)	Approuvée
2023-61	11/04/2023	BP 71104 (Station-service)	Approuvée
2023-62	11/04/2023	Service civique : proposition de missions à Trévières	Approuvée
2023-63	11/04/2023	Autopartage : convention de mise à disposition d'un point de recharge MOBISDEC	Approuvée
2023-64	11/04/2023	Eco-pâturage : devis 700 €	Approuvée



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEY-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-51

Objet de la délibération

ENVELOPPE FINANCIERE POUR LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Accepte la création d’une enveloppe financière « CMJ » de 3 000 €**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

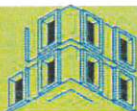
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-51-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-52

Objet de la délibération

PERMIS CITOYEN 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Choisit d’accompagner 1 jeune via le dispositif « Permis citoyen »
- Inscrit une dépense maximale de 2 000 € sur le BP 2023
- Autorise Madame le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaires à la mise en place de cette offre
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-52-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSET-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-53

Objet de la délibération

COURS DE SKATE 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de proposer 5 cours de skate en 2023
- Autorise Madame le Maire à signer l’ensemble des documents nécessaires à la mise en place de ces cours
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

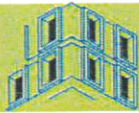
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-53-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D'AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-54

Objet de la délibération

AGENCE POSTALE COMMUNALE : DEVIS TRAVAUX

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

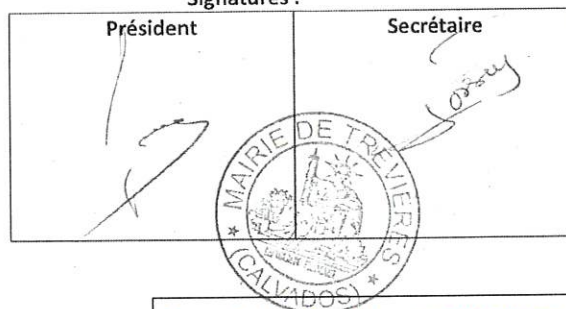
- Décide de retenir les devis suivants pour la création d'une agence postale communale au sein de la Mairie :
 - o Vidéoprotection : AF TELECOMS – 1 950 € HT / maintenance annuelle 99.90 € HT
 - o Peinture et sol : LE MAGNEN Nicolas – 8 409 € HT
 - o Electricité : HERVIEU Vincent – 2 568 € (non assujetti à TVA)
- Autorise Madame le Maire à les signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux
- Inscrit les dépenses au BP 2023 de la commune
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 12/04/2023

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-54-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-55

Objet de la délibération

FEU D’ARTIFICE SAINT EXUPERE - DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

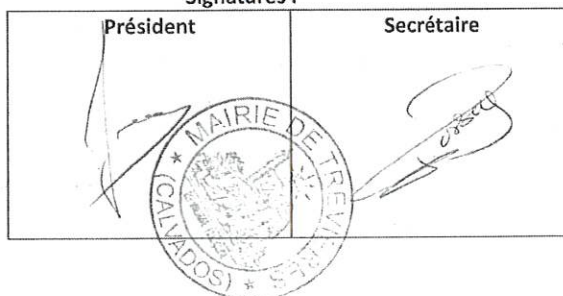
- Accepte le devis de France Artifice de 2 800 € TTC pour le feu d’artifice de la Saint Exupère
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à l’organisation de cette animation
- Inscrit la dépense au BP 2023 de la commune
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-55-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés : Laëtitia **MOREAU** (pouvoir donné à Bruno **LEFRANÇOIS**), Patrick **WATERS** (pouvoir donné à Françoise **LEBOULANGER**)

DCM n° 2023-56

Objet de la délibération

BORNE DE REPARATION ET DE GONFLAGE VELOS : DEVIS ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SDEC DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE « CONTRIBUTION A LA TRANSITION ENERGETIQUE »

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte le devis de la société GREEN ON pour la fourniture d’une borne de réparation / gonflage vélos : 3 608 € HT installation incluse**
- **Autorise Madame le Maire à solliciter une aide financière de 80 % auprès du SDEC Energie**

	Contribution SDEC	%	Auto-financement commune	%
Devis GREEN ON				
Borne de réparation 3 608,00 € et de gonflage pour vélos	2 754,00 €	76,33%	854,00 €	23,67%

- **Autorise Madame le Maire à signer le devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux**
- **Inscrit les dépenses au BP 2023 de la commune**
- **Vote : majorité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

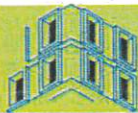
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 12/04/2023

Signatures :

Président	Secrétaire
<p>Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20230411-DCM2023-56-DE Date de télétransmission : 14/04/2023 Date de réception préfecture : 14/04/2023</p>	





PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCAION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-57

Objet de la délibération

RECUPERATEURS EAUX DE PLUIE - DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis actualisé d’AGRI BESSIN d’un montant de 10 650 € HT pour la fourniture de 3 récupérateurs d’eaux de pluie
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux
- Inscrit les dépenses au BP 2023 de la commune
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-57-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13

DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-58

Objet de la délibération

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2023

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Fixe subventions aux associations selon le tableau suivant :

Associations Trévières	Voté par le conseil municipal
ASSOCIATION ENFANT DO	200 €
UNION SPORT DE TREVIÈRES	2 300 €
UN TIERS LIEU A TREVIÈRES	500 €
Associations locales hors Trévières	
Amicale Cycliste de Bayeux	600 € (maillot de 250 € inclus soit une subvention financière de 350 €)

- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

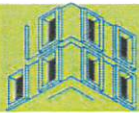
Signatures :

Président	Secrétaire
-----------	------------

Accusé de réception en préfecture
014-211407149-20230411-DCM2023-58-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-59

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF COMMUNE (71100)

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Adopte le BP 2023 71100 (commune)

BP 2023	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	771 111,10 €	1 228 264,42 €
INVESTISSEMENT	2 433 530,77 €	2 599 368,02 €

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :

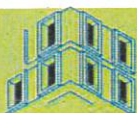
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-59-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-60

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF CAMPING (71103)

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Adopte le BP 2023 71103 (camping)

BP 2023	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	41 014,80 €	41 014,80 €
INVESTISSEMENT	84 666,51 €	84 666,51 €

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

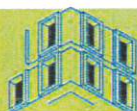
TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-60-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-61

Objet de la délibération

BUDGET PRIMITIF STATION-SERVICE (71104)

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Adopte le BP 2023 71104 (station-service)

BP 2023	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 443 024,17 €	1 443 024,17 €
INVESTISSEMENT	36 376,41 €	36 376,41 €

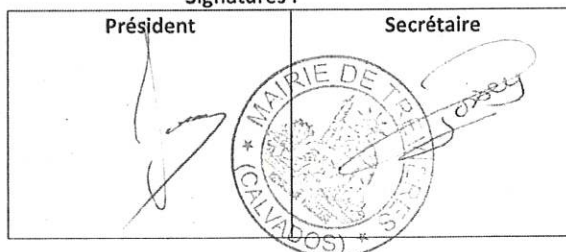
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

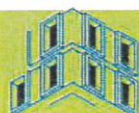
Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-61-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-62

Objet de la délibération

SERVICE CIVIQUE - TUTORAT

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de travailler sur la mise en place de missions de service civique sur la commune
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :

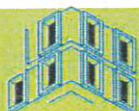
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-62-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-63

Objet de la délibération

AUTOPARTAGE – CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE POINTS DE RECHARGE MOBISDEC

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

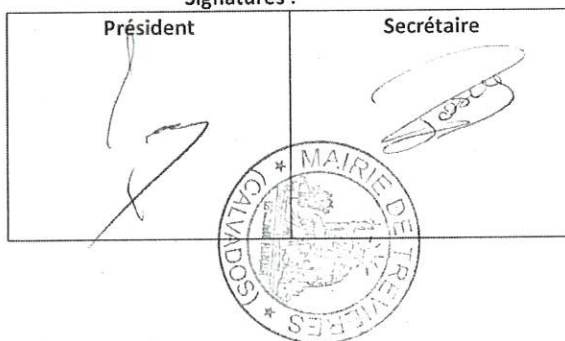
- Autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise en place d’un service d’auto partage avec l’utilisation d’une borne MobisDEC.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

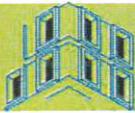
Signatures :



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-63-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	03/04/2023
DATE D’AFFICHAGE	03/04/2023

RÉUNION du 11 avril 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 11 avril à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Bruno LEFRANÇOIS), Patrick WATERS (pouvoir donné à Françoise LEBOULANGER)

DCM n° 2023-64

Objet de la délibération

ECO-PATURAGE - DEVIS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de l’entreprise MIDGARD pour l’éco-pâturage d’un montant de 700 € TTC
- Autorise Madame le Maire à le signer ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette prestation
- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 12/04/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230411-DCM2023-64-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023